

## Texte 5 : Caroline Viau

### Les femmes dans les clubs, le rôle de Paule Minck

Nous voici à présent au pied des marches de l'Église Neuve - Chaussée Ménilmontant, qui a été sous la Commune le club de Notre Dame de la Croix.

A cette époque, en pleine industrialisation, le hameau de Ménilmontant a vu sa population grossir massivement. Pas question pour Napoléon III et l'Église d'en perdre le contrôle. Cette église a très vite remplacé la petite chapelle pour, dès 1869, pouvoir y accueillir les fidèles mais aussi certainement y surveiller les infidèles qui préfèrent les réunions ouvrières à la messe.

Au lendemain de la révolution de juin 1848, la République de l'Ordre avait fait fermer les clubs « rouges » et interdire la participation des femmes. Mais sous la pression des commissions ouvrières, la loi du 6 juin 1868 autorise à nouveau ces réunions publiques qui restent sous le contrôle d'un commissaire de police. Dans le quartier, les clubs *Favié*, *la Vieilleuse* ou les *Folies-Belleville* sont les plus actifs. « L'élément ouvrier domine (...). On controve entre écoles socialistes », dira Gustave Lefrançais dans « Souvenir d'un révolutionnaire ».

Dès la reddition du petit Napoléon et l'avènement de la IIIe République, l'héritage démocratique de la Révolution française reprend des couleurs. Les citoyennes et citoyens partagent leurs problèmes quotidiens, discutent des actions des élus et en demandent le contrôle. Comme en 1793, les églises sont alors transformées en « Temples de la Raison ».

Pendant le siège de Paris, les hommes s'enrôlent dans la Garde nationale et partent combattre à l'ouest de la capitale, là d'où vient le feu des Versaillais. Les femmes du peuple, restées à l'est, prennent alors part à la Révolution sociale d'abord dans la rue dans les « clubs de plein vent », où elles expriment leurs difficultés du quotidien mais surtout s'engagent dans les sociétés de secours et les coopératives de consommation. La solidarité participe du travail d'éducation des masses.

L'internationaliste Benoît Malon écrit en 1871 :

*« Un fait important entre tous, qu'a mis en lumière la révolution de Paris, c'est l'entrée des femmes dans la vie politique. Sous la pression des circonstances, par la diffusion des idées socialistes, par la propagande des clubs, elles ont senti que le concours de la femme est indispensable au triomphe de la révolution sociale arrivée à sa période de combat. »*

La femme la plus emblématique du club est fille d'un noble émigré polonais et d'une mère issue de la petite noblesse française. **Paule Minck**, de son vrai nom Paulina Mekarska, milite aux côtés de **Maria Deraisme** et de **André Léo**, et défend les droits politiques des femmes. Elle écrit des articles, mais sait aussi manier l'aiguille pour subvenir à ses besoins. Elle prend une part active dans les clubs, on la surnommera « la parleuse de club ». Autrice d'un pamphlet à charge contre Napoléon III, « Les Mouches et l'Araignée », elle crée vers 1868, la Société fraternelle de l'ouvrière, une organisation féministe et révolutionnaire, et adhère à l'Association Internationale des Travailleurs en 1869. Durant la Commune elle fait partie du Comité de vigilance des citoyennes de Montmartre et ouvre une école libre de jeunes filles à Saint-Pierre de Montmartre.

Le 17 avril 1871, elle se rend auprès de l'abbé Tassy, premier vicaire de la paroisse du quartier, pour demander à y tenir des réunions, bien que l'église eût déjà été utilisée par les gardes nationaux pendant le siège. « On y fumait comme dans un café ou une place publique », nous rapporte l'abbé Fontouliou dans son livre « Les églises de Paris sous la Commune ». Les habitants mais surtout, et parfois exclusivement, les habitantes du quartier, seules ou avec leurs enfants, s'y retrouvent. L'entrée

est libre, un plat en étain sert de tronc. Fontoulieu nous explique :

*« Toutes les folies rêvées par un sans-culottisme en délire étaient sérieusement et chaleureusement applaudis dans ce club (...) ». « Tous les soirs on signalait quelque réac qui ne voulait pas servir la Commune et qu'il fallait faire marcher de force ». « La dernière séance eut lieu le 6 mai : on y vota par acclamation la mort de Mgr l'archevêque de Paris et de tous les otages. »*

Autorisée par le décret du 5 avril en représailles aux tueries de l'armée versaillaise, c'est chose faite le 24 mai 1871 à la prison de la Roquette.

Vers les derniers jours de la Commune, le commissaire de police du quartier du Père-Lachaise, accompagné de gardes nationaux, réquisitionne les denrées d'une épicerie de la rue des Amandiers abandonnée par son propriétaire, et les stocke dans l'église en vue de « *les donner aux pauvres qui n'ont rien* ». La solidarité plutôt que la charité !

Parmi les revendications du peuple de Paris, la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été le premier décret promulgué dès le 2 avril. Symbole de progrès contre l'obscurantisme dont les femmes sont encore aujourd'hui les premières victimes, l'anticléricisme redonnait aux femmes l'espoir d'une émancipation pleine et entière. Libérées de l'ordre moral catholique qui les corsète, elles obtiennent le droit au versement d'une pension en cas de séparation de corps et la reconnaissance de l'union libre. C'est dans les clubs qu'elles expriment leurs revendications et les font adopter par la Commune. Cette démocratie directe et cette liberté de parole doit encore nous servir pour enfin obtenir cette juste égalité entre les femmes et les hommes tant espérée.

**Salut et fraternité ! Vive la Commune !**